

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le repas des aînés</i>	2
<i>La distribution des colis de Noël</i>	
<i>L'atelier chocolat</i>	3
<i>Le spectacle de Noël</i>	
<i>Le 11 Novembre</i>	4 - 5
<i>Exposition à nos Terres Tranchées</i>	
<i>Zoom sur la société de chasse</i>	6 - 7
<i>Essars en fête</i>	8 - 9
<i>La classe numérique</i>	10
<i>Le restaurant scolaire</i>	
<i>Repas d'associations</i>	11
<i>La cérémonie des vœux</i>	12
<i>Etat civil</i>	13
<i>Informations pratiques</i>	14-15

ESSARS EN ACTION!

Ce bulletin municipal reflète le dynamisme de notre commune. Les nombreux événements sont retracés. Les derniers sont la soirée cabaret et la soirée jeunes qui se sont déroulées courant du mois de février.

La soirée cabaret s'est déroulée le 13 février. Elle rassemble, comme chaque année et avec un succès croissant les amateurs de repas-spectacle.

Les membres du comité des fêtes étaient ravis de rassembler plus de 200 convives.

Forts de cette réussite, le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. Nous vous y espérons nombreux!

**La soirée jeunes**

Cet événement qui a été lancé pour la première fois l'an dernier a fait danser, rire et chanter une trentaine de jeunes de la commune sur la musique actuelle.



Cette nouvelle édition a été rendue entièrement gratuite et s'est déroulée en un seul groupe pour les 8-16 ans, contrairement à l'an dernier.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 18 octobre 2015, le CCAS organisait le repas pour les personnes de 65 ans et plus de la commune, regroupant plus de 130 personnes.

Les doyens Madame CLOEZ Ginette et DISSAUX Auguste ont chacun reçu un panier garni.

Ce fut un dimanche convivial et permettant de rompre avec la solitude pour certains.



LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

L'ensemble des conseillers municipaux a distribué les colis de Noël ce samedi 20 décembre, auprès des personnes de 70 ans et plus, résidents sur la commune.

Ce sont près de 139 colis qui ont été offerts.



L'ATELIER CHOCOLAT



Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, un atelier chocolat a été organisé pour les enfants de la commune. Ainsi, 20 enfants ont découvert la fabrication du chocolat.

Ils ont ensuite fabriqué une souris en chocolat .

L'atelier était animé par un artisan chocolatier .

Une deuxième session a eu lieu en janvier pour les enfants qui n'avaient pas pu assister à la première séance.

LE SPECTACLE DE NOEL



Le samedi 20 décembre, les enfants de la commune étaient tous invités par le Comité des Fêtes, pour venir découvrir le spectacle de Noël, sur le thème de la magie.

Après le spectacle, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants.

Tous ont reçu, ensuite, un sachet de friandises.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE ET INAUGURATION DE LA PLACE DU SOUVENIR

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, Monsieur Gérard Malbranque, a inauguré la place du souvenir (nom proposé par Monsieur Jean-Pierre Théry), le square où est situé le monument aux morts.

L'harmonie de Locon, la Cécilienne d'Essars et la Chorale Orphéon ont accompagné le discours du Maire, entouré des enfants de l'Ecole Pierre Bachelet.

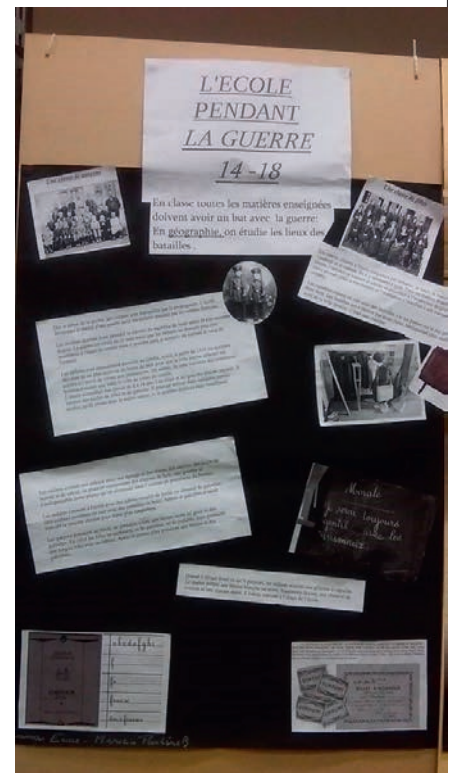


EXPOSITION A NOS TERRES TRANCHEES

Du 11 au 15 novembre, le Comité d'Histoire d'Essars en collaboration avec les élèves de l'Ecole Pierre Bachelet ont présenté leur exposition sur la Première Guerre Mondiale et notamment sur la vie des Poilus dans les tranchées.

Lors de l'inauguration, les bénévoles ont reconstitué une scène de la vie quotidienne des soldats sur le front.

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député ainsi que Monsieur le Maire, ont tous félicité et encouragé le travail des bénévoles pour l'entretien de la mémoire collective.



ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

C'est avec curiosité que nous sommes allés à la rencontre des 12 chasseurs de l'association St Hubert d'Essars créée depuis 1921.

Ces passionnés nous ont fait découvrir leurs différentes activités puisqu'ils sont à la fois chasseurs et amoureux de la nature.

La chasse est encadrée par la Fédération Départementale des Chasseurs qui détermine le nombre de jours de chasse pour chaque espèce ainsi que le volume de prélèvement.

La chasse ouvre à compter du troisième dimanche de septembre pour finir fin février. L'activité est soumise à des règles de sécurité drastiques (tirs fichants, dos à la route et aux habitations, fusil cassé, gilet à haute visibilité.... Elles sont rappelées lors de l'assemblée générale qui a lieu avant l'ouverture).

Malgré le risque de rentrer bredouille, la journée de chasse est avant tout un moment de qualité au grand air entre le chien et son maître. Elle se termine toujours par le bilan de la journée, un grand moment de convivialité entre tous les chasseurs.

Cette convivialité qui est incontournable est également entretenue lors du repas annuel.



La campagne de chasse à Essars dure 4 jours au lièvre, 3 aux perdrix et 14 aux faisans. Pour le lapin la période s'étend sur toute la campagne. En effet leur forte présence sur le territoire les rend nuisibles aux cultures.

Il est possible pour les chasseurs, à la condition d'être détenteurs de droit de chasse, d'aller chasser sur d'autres communes du département.

LIEVRE 4 jours Lièvre = 4 cases à cocher			PERDRIX GRISE 3 jours Perdrix = 3 cases à cocher			COQ FAISAN COMMUN 14 jours Faisans = 14 cases à cocher		
Septembre			Septembre			Septembre		
X	21	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	X	21	22	23	24	25
								28
								29
								30
Octobre			Octobre			Octobre		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	X							
12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22							
23	24	X	26	27	28	29	30	31
Novembre			Novembre			Novembre		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11							
12	13	14	X	16	17	18	19	20
								21
								22
								23
								24
								25
								26
								27
								28
								29
								30
								31
Décembre			Décembre			Décembre		
1	2	3	X	5	X	7	8	9
10	11							
12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22							
23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier			Janvier			Janvier		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11							
12	13	14	15	16	X			

Cette association œuvre activement à la protection de l'environnement. En effet, tous les ans, les chasseurs nettoient les fosses. Egalement, les comptages de gibier de printemps à pied, dans les parcelles, déterminent avec précision le nombre d'animaux. Ceci afin de réguler les populations de gibier pour éviter un appauvrissement des espèces en sous effectif lors de la prochaine chasse. D'autres comptages dans le cadre de la protection de la faune ont lieu de nuits en janvier avec un technicien de la Fédération.

Ils luttent efficacement contre le rat musqué qui est un nuisible redoutable. Il détruit les berges et il est vecteur de maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose.

Enfin, plus de 600 arbres ont été plantés aux fins de créer des haies et bosquets.



L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER



Pour devenir chasseur, il convient de passer un examen en vue d'obtenir un permis de chasser. L'examen est national, il se compose depuis le 01 janvier 2014, d'une épreuve unique comportant un parcours pratique d'environ 30 minutes suivi de 10 questions théoriques tirées au sort. L'organisation est toujours sous l'égide de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Combien cela coûte-t-il?

Le permis n'est pas le plus onéreux, environ une centaine d'euros, à cela s'ajoute la cotisation annuelle versée à la Fédération des chasseurs de 389€, ainsi que l'adhésion à l'association pour 150€ par an.

ESSARS EN FÊTE

« Essars en fête » c'est quatre jours d'évènements riches dans toute la commune pour les petits et les grands.

Dès le vendredi à la sortie des écoles, les élèves étaient accueillis par la mascotte Mickey qui s'était même invitée au sein des TAP. Un stand de maquillage était proposé aux enfants.

La Cécilienne a envahi les trottoirs de la rue du 11 novembre pour un concert entre chien et loup, très convivial.

Les enfants ont fait ensuite une retraite aux flambeaux jusqu'au stade où fut tiré le feu d'artifice.

Malgré la vive polémique sur l'absence de manèges, le Comité des Fêtes a réagi très efficacement en louant deux grandes structures gonflables pour deux jours. Celles-ci, en accès libre et gratuit, étaient installées sur la pelouse du stade. Les enfants se sont tellement amusés que lorsqu'il a fallu le dimanche soir les dégonfler, certains en ont même pleuré.

Les auto-tamponneuses ont été remplacées par la mise à disposition, de manière gratuite, de babyfoot, flippeur etc... le samedi dans la salle des sports, pour les adolescents.

Le samedi soir, la soirée moules frites faisait salle comble.

Place au sport le dimanche, avec la rencontre de tennis de table, concours de pétanque et également billard qui ont rencontré un vif succès. La Cécilienne proposait un apéritif concert le midi.

Les Aînés se sont retrouvés autour d'un bon goûter le lundi après-midi. Puis la remise des prix du concours des maisons fleuries a clos ces quatre jours de fête.

La municipalité se félicite de la réussite de cette ducasse et remercie vivement tous les bénévoles du Comité des Fêtes présidé par Julien Lisewski, pour leur implication et leur enthousiasme et donne dès à présent rendez-vous aux Essarois en septembre prochain.



ESSARS EN FÊTE, EN PHOTOS



UNE CLASSE NUMÉRIQUE

Le Conseil Municipal a décidé d'équiper une nouvelle classe numérique de l'Ecole Pierre Bachelet.

Ainsi les élèves de la classe de CM1 ont vu leurs méthodes de travail se moderniser. Les élèves ont un ordinateur portable et le tableau noir est remplacé par un écran numérique.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux du restaurant scolaire sont à présent terminés.

La commission de sécurité qui s'est réunie le 8 février a donné son aval.

Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le samedi 13 février.

Les élèves peuvent désormais bénéficier d'un endroit accueillant pour se restaurer.



LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE

Le Club de l'amitié a organisé, comme chaque année, un repas autour du beaujolais nouveau.

Cette année 190 personnes sont venues le déguster.

Un jeune chanteur est venu animer ce début de repas. L'après-midi s'est poursuivie par des parties de cartes et de scrabble.



LA SAINTE CÉCILE

Après la célébration de la messe ce dimanche 29 novembre 2015, la mairie a offert un vin d'honneur. Comme à l'accoutumée, la Cécilienne d'Essars a ensuite organisé son repas de la Sainte Cécile.

Les musiciens s'en sont donnés à cœur joie pour mettre l'ambiance.



COUSCOUS DE LA CHORALE

Le succès du traditionnel couscous organisé par la Chorale Orphéon ne se dément pas. La salle était comble ce dimanche 25 octobre 2015.



LA CEREMONIE DES VŒUX

Vous étiez nombreux lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier 2016.



La Chorale Orphéon, la Cécilienne d'Essars et l'Harmonie de Locon ont ouvert cette cérémonie. Le diaporama diffusé a présenté les actions de la commune ainsi que les travaux réalisés lors de l'année.

Monsieur le Maire est revenu également sur les attentats qui ont frappé la France au cours de l'année 2015.

L'ensemble du Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.



BIENVENUE

- BAILLY Pétronille née le 31 mai 2015
- COQUART Eliott né le 14 juin 2015
- COURCELLES Ines née le 29 octobre 2015
- COUTEAU Antoine né le 24 juin 2015
- DASSONVILLE Léa née le 29 mai 2015
- FARDEL Eliot né le 1er septembre 2015
- LACHAT Ethan né le 5 juillet 2015
- LECLERCQ Lily-Rose née le 13 juillet 2015
- L'HERMITE Noé né le 28 février 2015
- LISEWSKI Léana née le 16 février 2015
- LOIR Lubin né le 22 juin 2015
- MARMIN Elisa née le 3 juillet 2015
- MERCIER Léane née le 4 juillet 2015
- MIUZZO Thiméo né le 30 août 2015
- PARSIS Chloé née le 11 juin 2015
- POUILLE Léonie née le 6 janvier 2015
- VANACKERE Lina née le 3 mars 2015
- VEHIKA Filisika née le 2 juillet 2015



ILS SE SONT DIT OUI

- FOUBERT Jean-Marc et WATRELOS Caty le 21 mars 2015
- GROSSEL Guillaume et SOREL Caroline le 2 mai 2015
- JUNOT Mégane et TRAISNEL Mehdi le 11 juillet 2015
- LEGRAND Cécile et LEMPIRE Olivier le 30 mai 2015
- LEPRETRE Caroline et SOLYGA Olivier le 13 juin 2015
- TATOT Christelle et TIABLIKOFF Franck le 27 juin 2015



ILS NOUS ONT QUITTÉ

- BONNET Nadia, le 22 Octobre 2015
- BOULLET Jacqueline, le 3 février 2015
Née DUCARTON
- CARON Marie, le 8 décembre 2015
Née DURIEZ
- CHAVATTE Bernadette, le 11 août 2015
Née DESCAMPS
- DAUCHY Abel, le 16 Octobre 2015
- DEWAELE Christiane, le 12 février 2015
Née NUTTIN
- KANIEWIECKI Anna, le 6 octobre 2015
- LEJEUNE Jacques, le 9 mars 2015
- MAJCHRZAK Vinciane, le 12 janvier 2015
Née MAYEUF
- MOREL Fabrice, le 22 octobre 2015
- MOREL Lilou, le 22 octobre 2015
- SANTINI Marcel, le 21 août 2015
- THUILLIEZ André , le 26 novembre 2015
- WICQUART Jean, le 12 février 2015



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription sur la liste électorale :

Les personnes qui sont arrivées sur la commune et qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale, doivent solliciter leur inscription en se rendant en mairie, munis d'une pièce d'identité, pour remplir un formulaire d'inscription. Cette inscription n'est pas automatique. Cette démarche est à effectuer avant le 31 décembre de chaque année.

Demande de passeport :

L'instruction du dossier et le retrait du passeport ont lieu notamment en mairie de BETHUNE et ne seront effectués que sur rendez-vous en appelant le 03.21.63.00.12.

Horaires de l'état-civil de la mairie de Béthune :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00 et 13h30 à 17h00.

Le samedi matin de 9h30 à 11h00 (sauf juillet et août de 10h00 à 11h00).

Vous pouvez également obtenir tous renseignements sur le site : www.ville-bethune.fr

Horaires d'ouverture du cimetière :

Hiver : de 10h00 à 17h00

Eté : de 8h00 à 20h00

Tickets de cantine :

Nous vous rappelons que les tickets de cantine doivent IMPERATIVEMENT être déposés AU PLUS TARD le mardi avant la semaine de prise des repas.

Par exemple : AU PLUS TARD :

- le mardi 8 mars, pour la semaine du 14 au 18 mars.

Nous vous rappelons également que le lundi 28 mars est férié (lundi de Pâques).

Centre de loisirs vacances de Pâques :

La commune en collaboration avec le SIVOM, organise un centre de loisirs durant les vacances de Pâques du 04 au 15 avril 2016 à Verquigneul, pour les enfants de 3 à 17 ans. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.

Nous vous précisons cependant qu'afin de répondre à des contraintes réglementaires du ministère de la cohésion sociale qui habilite les structures, les inscriptions seront arrêtées le vendredi 25 mars pour la 1^{ère} semaine et le vendredi 1^{er} avril pour la 2^{ème} semaine.



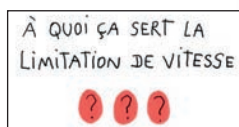
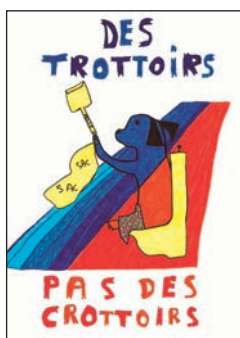
AGENDA

- 19 mars : Nettoyage de printemps
- 20 mars : Rencontre Chorale
- 27 mai : Fêtes des voisins
- 28 mai : 150 ans de la Cécilienne

UN PEU DE CIVISME

ERRATUM

Dans le dernier bulletin municipal a été oublié lors de la cérémonie du 1er mai, Monsieur Gérard Leclercq dans la catégorie grand or. Nous lui présentons nos excuses.



Collecte des déchets recyclables Calendrier 2016 - semaines paires et impaires

Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
53 1 2 3	05 1 2 3 4 5 6 7	09 1 2 3 4 5 6
01 4 5 6 7 8 9 10	06 8 9 10 11 12 13 14	10 7 8 9 10 11 12 13
02 11 12 13 14 15 16 17	07 15 16 17 18 19 20 21	11 14 15 16 17 18 19 20
03 18 19 20 21 22 23 24	08 22 23 24 25 26 27 28	12 21 22 23 24 25 26 27
04 25 26 27 28 29 30 31	09 29	13 28 29 30 31

Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
13 1 2 3	17 1	22 1 2 3 4 5
14 4 5 6 7 8 9 10	18 2 3 4 5 6 7 8	23 6 7 8 9 10 11 12
15 11 12 13 14 15 16 17	19 9 10 11 12 13 14 15	24 13 14 15 16 17 18 19
16 18 19 20 21 22 23 24	20 16 17 18 19 20 21 22	25 20 21 22 23 24 25 26
17 25 26 27 28 29 30	21 23 24 25 26 27 28 29	26 27 28 29 30
	22 30 31	

Juillet 2016	Août 2016	Septembre 2016
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
26 1 2 3	31 1 2 3 4 5 6 7	35 1 2 3 4
27 4 5 6 7 8 9 10	32 8 9 10 11 12 13 14	36 5 6 7 8 9 10 11
28 11 12 13 14 15 16 17	33 15 16 17 18 19 20 21	37 12 13 14 15 16 17 18
29 18 19 20 21 22 23 24	34 22 23 24 25 26 27 28	38 19 20 21 22 23 24 25
30 25 26 27 28 29 30 31	35 29 30 31	39 26 27 28 29 30

Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.	Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
39 1 2	44 1 2 3 4 5 6	48 1 2 3 4
40 3 4 5 6 7 8 9	45 7 8 9 10 11 12 13	49 5 6 7 8 9 10 11
41 10 11 12 13 14 15 16	46 14 15 16 17 18 19 20	50 12 13 14 15 16 17 18
42 17 18 19 20 21 22 23	47 21 22 23 24 25 26 27	51 19 20 21 22 23 24 25
43 24 25 26 27 28 29 30	48 28 29 30	52 26 27 28 29 30 31
44 31		

■ Semaines paires
■ Semaines impaires

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service collecte d'Artois Comm. :

Collecte 03 21 57 08 78
PRIX APPEL LOCAL

Ce document est une publication de la Mairie d'Essars
 Responsable de la publication : Gérard Malbranque
 Rédaction : Chloé Bailly
 Crédit Photos : Mairie d'Essars
 Tél 03 21 57 22 64

Impression : Imprimerie Hechter
 155 r Pierre Mendes France
 Parc du Pilastre
 Tel : 03 21 57 96 63
 fax : 03 21 57 10 16
 62232 Vendin lès Béthune



Rejoignez-nous sur Essars Officiel

Pour information, nous vous rappelons que L'auberge du Flahute a succédé au restaurant La Petite Auberge depuis une petite année, au 4 rue du Bas Chemin. Elle vous propose ses spécialités flamandes et est ouverte du mardi au samedi soir, les jours fériés et sur réservation au 03.21.52.56.17 ou au 09.53.67.72.37 ou sur auberge-flahute@hotmail.fr ou vous pouvez également les retrouver sur Facebook.

1866-2016

**L'harmonie La Cécilienne
d'Essars fête ses**

150 ans



28 mai 2016

Salle des sports d'Essars

**Avec les Harmonies de Locon ,
Cuinchy, Vermelles, Lestrem et
Hersin-Coupigny.**